



du 21 au 28 février 2026 • 7 - 15 ans

du 1er au 8 mars 2026 • 7 - 15 ans

PRÉ-INSCRIPTIONS EXCLUSIVEMENT EN LIGNE SUR L'ESPACE FAMILLE DU 10 AU 30 NOVEMBRE 2025

Plus d'informations sur vincennes.fr





2 SÉJOURS HIVER 2026: 7-15 ANS

DU 21 AU 28 FÉVRIER DU 1^{ER} AU 8 MARS

7-10 ANS

■ Ski alpin

5 séances de cours E.S.F. de 2 heures dispensées par des moniteurs de l'École du Ski Français pour tous les niveaux (débutant à expérimenté). En fin de séjour, les niveaux seront évalués lors du passage de tests et les insignes seront offerts.

■ Atelier fabrication de fromage à la ferme pédagogique et découverte de la vie d'autrefois dans les montagnes.

11-15 ANS

■ Ski alpin ou snowboard

4 séances de cours E.S.F. de 2 heures dispensées par des moniteurs de l'Ecole du Ski Français pour tous les niveaux (débutant à expérimenté). En fin de séjour, les niveaux seront évalués lors du passage de tests et les insignes seront offerts.

■ Domaine Morzine - Les Gets

1 journée de sortie au domaine de ski

■ Sortie raquette

7-15 ANS



■ Activités

manuelles, sportives et de découvertes en fonction de la météo et des envies des jeunes

■ Jeux de neige,

luge, bonhommes de neige

■ Et sans oublier les veillées du soir

concoctées par les animateurs et bien sûr la boum!

Sous réserve des conditions d'enneigement, la pratique du ski alpin pourra être encadrée par les animateurs en plus des cours E.S.F.

7-10 ANS

A	В	С	D	E
410€	465€	515€	565€	615€
F	G	Н	ı	J
665€	720€	775€	830€	875€
665€ NV*			830€ e quotient cennois	

11-15 ANS

Α	В	С	D	Ε
450€	500€	565€	615€	670€
F	G	Н	- 1	J
730€	785€	840€	885€	940€
730€ NV*	Tarif	840€ s suivant le	e quotient	

MODALITÉS DE PRÉ-INSCRIPTION

PRÉ-INSCRIPTIONS DU 10 AU 30 NOVEMBRE 2025 SUR L'ESPACE FAMILLE

■ COMMENT INSCRIRE VOTRE ENFANT?

- Pour chaque période de vacances, une période de pré-inscription a lieu. Cette démarche doit être effectuée sur votre Espace famille.
- Lorsque le nombre de demandes dépasse le nombre de places proposées, un tirage au sort est mis en place. Les parents sont informés par courriel:
 - soit par l'envoi d'un dossier d'inscription, pour confirmer cette dernière,
- soit par l'envoi d'un courriel informant d'une mise sur liste d'attente.

Les familles bénéficiant de la tranche A du quotient familial peuvent contacter le CCAS.

■ SI VOUS N'AVEZ PAS ACCÈS À VOTRE ESPACE FAMILLE

- Vous avez perdu ou oublié votre mot de passe ?
 Cliquez, dans l'Espace famille, sur le message « j'ai oublié mon mot de passe ».
- Si, en entrant votre adresse mail, vous lisez « le nom d'utilisateur ou l'adresse mail n'a pas été trouvé » alors que votre ou vos enfants ont fréquenté les écoles publiques ou les prestations proposées par la direction Enfance Jeunesse, rendez-vous dans la rubrique Démarches en ligne du site de la Ville rubrique Famille / enfance / Espace famille : signaler un incident de connexion en indiquant la nature de votre demande.
- Si votre enfant n'a jamais fréquenté de structures gérées par la direction Enfance Jeunesse (petite enfance, école publique vincennoise, accueils périscolaires ou de loisirs, séjour de vacances), vous devez vous rendre à l'accueil de l'Hôtel de ville pour la création de votre espace personnalisé. Vous pourrez ensuite procéder à la pré-inscription en ligne. Cette démarche doit être effectuée par un ayant droit. Munissez-vous d'un justificatif de domicile, de votre livret de famille et de votre avis d'imposition 2025 sur les revenus 2024.

Attention!

N'oubliez pas de faire calculer votre quotient familial

avant toute démarche de pré-inscription et de prendre connaissance du règlement intérieur des séjours sur vincennes.fr ou l'Espace famille. Renseignements et pièces à fournir sur vincennes.fr, rubrique Quotient familial.

